

Instruction.—Les principaux établissements d'instruction à terre sont le *Stadacona*, à Halifax (N.-É.), le *Naden*, à Esquimalt (C.-B.), le *Cornwallis*, près de Digby (N.-É.), le *Shearwater*, près de Dartmouth (N.-É.), l'*Hochelaga*, près de Montréal (P.Q.) et le *Gloucester*, près d'Ottawa.

Par suite d'une réorganisation, le *Stadacona*, le *Naden* et le *Shearwater* sont devenus des écoles navales, où l'on donne une instruction générale et spécialisée. Au *Stadacona*, l'officier chargé de l'instruction dirige cinq divisions: armement, services techniques, opérations, études, et communications. Le *Naden* comprend les divisions suivantes: opérations et armement, services techniques, études, services médicaux, et musique. Le *Shearwater*, compte actuellement une division des équipages aériens, une division des équipes au sol et une division de la météorologie, et on doit y ajouter plus tard une autre division.

Le nouveau matériel comprend un appareil d'instruction tactique pour l'École interarmes de guerre navale, à Halifax, ainsi qu'un simulateur de vol pour la Station aérienne de la Marine royale du Canada.

La division de l'instruction des recrues se trouve au *Cornwallis*, et les cours donnés aux recrues ainsi qu'aux rengagés durent 15 semaines. En 1960, 1,892 hommes et femmes, y compris les apprentis, ont suivi le cours d'instruction élémentaire. Au *D'Iberville*, à Québec, toutes les recrues de langue française ont suivi un cours élémentaire d'anglais et ont appris les premières notions de la navigation et d'autres matières particulières à la Marine. Après avoir terminé leur cours au *D'Iberville*, ces recrues ont continué leurs études au *Cornwallis*. Le *D'Iberville* doit être désaffecté en 1961 et l'école passera à l'*Hochelaga*, à Montréal. Des cours d'instruction spécialisée relative au commissariat sont donnés à l'*Hochelaga*, ainsi que des cours de gestion et de logistique à l'intention des officiers et du personnel civil. L'instruction relative aux communications se poursuit au *Cornwallis* et au *Gloucester*.

En vertu du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), qui constitue la principale source d'officiers pour la Marine royale du Canada, certains diplômés d'écoles secondaires, qui ont fait l'objet d'une sélection, bénéficient d'une aide pécuniaire pour suivre des cours en vue de l'obtention d'un diplôme, aux Collèges militaires ou aux universités du Canada. En 1960, 35 élèves-officiers, après avoir suivi le Programme ROTP, ont reçu leur diplôme du Collège militaire royal du Canada ou d'une université canadienne, puis ont été promus au grade de sous-lieutenant.

En vertu du Programme *Venture* inauguré en 1954, les jeunes gens s'enrôlent en qualité d'élèves-officiers pour une période de sept ans, et ils peuvent demander un brevet permanent. En août 1960, 70 élèves-officiers étaient à l'instruction, y compris cinq Belges. Après avoir reçu leur diplôme, 35 élèves-officiers ont été promus au grade de sous-lieutenant intérimaire. De ce nombre, 17 ont suivi l'entraînement de pilote dans l'Aviation royale du Canada, en vue d'obtenir leurs ailes avant de poursuivre l'instruction avancée sur le vol dans la Marine royale du Canada; les 18 autres se sont embarqués pour servir à titre de sous-lieutenants.

Le programme de la Division universitaire d'instruction navale (UNTD) vise à donner aux étudiants d'université une formation qui leur permettra de devenir des officiers subalternes compétents dans les forces de la Réserve et les forces régulières de la Marine. La période d'instruction est de trois ans et les élèves-officiers doivent suivre trois périodes d'entraînement d'hiver, deux périodes d'entraînement d'été et certains cours déterminés. En juillet 1960, 530 élèves-officiers de la Division universitaire d'instruction navale fréquentaient 26 universités et collèges du Canada. La plupart ont accompli de l'instruction pendant l'été sur les navires et dans les établissements de la Marine royale du Canada.

Marine royale du Canada (Réserve).—Ce sont les 21 divisions navales au Canada qui s'occupent principalement du recrutement et de l'instruction des officiers et hommes de la Marine royale du Canada (Réserve) sous la direction générale du commandant des